

## CAHIER DES CHARGES DES GRANDS-PRIX, GRANDS-PRIX JEUNES, GRANDS-PRIX ET CLASSICS MID-AMATEURS, GRANDS-PRIX ET TROPHÉES SENIORS, TROPHÉES SENIORS 2

Les dispositions de ce Cahier des Charges complètent ou précisent celles du Cahier des Charges de la FFGolf.

### LE COMITE DE L'EPREUVE ET LES BENEVOLES

#### Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve (3 ou 5 membres) est composé du Délégué de Ligue, qui en est le Président, du ou des Arbitres désignés par la Commission d'Arbitrage de la Ligue et des personnes licenciées, désignées par la Commission Sportive du Club recevant l'épreuve.

Les membres doivent obligatoirement être présent pendant toute la durée de l'épreuve.

Dans les conditions définies par les règles de golf, seuls les arbitres ont autorité pour prendre une décision sur les règles.

Le Comité de l'Epreuve peut modifier la forme de jeu, annuler l'épreuve ou la faire jouer sur un nombre de tour inférieur à celui prévu au règlement particulier, même après le début de l'épreuve.

### L'ORGANISATION SPORTIVE

#### A la Charge du Club organisateur

En complément des dispositions des Cahier des Charges du vademecum fédéral :

Terrain : mise à disposition durant toute la durée de l'épreuve.

Marquage : Prévoir cannes et bombes de marquage correspondantes, piquets, etc.

Raclettes : minimum 2 raclettes.

Voiturettes : minimum 2 voiturettes, pour la préparation et la compétition.

Signaux sonores : minimum 3 pour interruption et reprise de jeu + utilisation de « Météo orage » si besoin.

Informations médicales : Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.

Défibrillateur : Le club hôte en tant que ERP-PA se doit de disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours.

Informatique : départs et résultats chaque jour sur le site du club par la personne habilitée du club et diffusion de ces documents, sous la responsabilité de l'arbitre.

Bénévoles du Club : Prévoir des bénévoles du club en nombre suffisant, pour assurer la préparation du terrain, le starter, le recording et l'aide sur le parcours.

Membres et green-fees : aucun départ ne devra avoir lieu avant le départ de la compétition. Départ possible ½ heure après les derniers compétiteurs, par partie de 4 joueurs.

Documents de jeu : impression des règles locales et ffgolf, des départs, des documents divers, des résultats intermédiaires et finaux.

## FORME DE JEU

### Champ des joueurs

La Ligue limite le champ des joueurs en fonction de l'amplitude jour dans la région, à la date de la compétition.

### Inscription et droits d'engagement

La date de clôture des inscriptions est fixée à au moins 2 semaines avant le début de l'épreuve.

Les conditions d'inscription et de règlement des droits d'engagement sont précisés dans les règlements particuliers des compétitions.

Seule la date de clôture des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Les inscriptions dont les droits d'engagement ne sont pas réglés à la date de clôture des engagements ne sont pas prises en compte.

Tout oubli ou retard de ce règlement entrainera l'annulation de l'engagement et la non-participation à l'épreuve.

Pour tout forfait après la date de clôture des inscriptions, le droit d'engagement reste acquis.

### Contrôle des inscrits

Il est fait par l'organisateur au lendemain de la clôture des inscriptions. La liste des inscrits est transmise impérativement à la Ligue dans les 48h pour validation et attribution des wild cards.

### Wild card

Répartition des wild cards : 2 wild cards pour le club, le reste pour la ligue, sauf GP Jeunes Majeur.

Les demandes de wild cards doivent être faites à la Ligue **en même temps** que l'inscription (accompagnée impérativement du droit d'engagement) faite au club organisateur.

Ces demandes doivent être faites, par mail à la Ligue, au plus tard une semaine avant la date de clôture des inscriptions.

Les wild Cards destinées aux joueurs U12, U14 et U16 pour les Grands Prix sont accordées par la Commission Sportive.

A la réception de la liste des inscrits, la Commission Sportive de la Ligue étudiera les demandes de wild cards en fonction du niveau de la liste des inscrits et de la catégorie calculée du Grand Prix. Il fera parvenir dans les 3 jours suivants la liste des wild cards.

### Liste des inscrits

La liste des inscrits et la liste d'attente sont publiées sur le site du club 10 jours avant le début de l'épreuve et transmises à la ligue pour info sur son site.

### Tirage des départs

Il est possible d'aménager les horaires pour les scolaires et universitaires lors du 1er jour.

### Marques de départ

#### Grands Prix Seniors

Les départs se font des repères définis par la Ligue (Voir Vademecum tableau § « Trophées Seniors »)

#### Trophées Seniors et Trophées Seniors 2

Les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

### Journée d'entraînement

Les joueurs peuvent effectuer, gratuitement, une reconnaissance du parcours, 5 jours avant le début de l'épreuve, en excluant le week-end.



## RESULTATS ET PRIX

Chaque jour, les résultats et les départs du jour suivant, sont à transmettre à :

- Maurice VILLARD : maurice\_villard@orange.fr - **IMPERATIF ET EN PRIORITE.**
- La Ligue : golf.auvergne-rhone-alpes@orange.fr – IMPERATIF.
- Marc BATTISTELLA : m.battistella@orange.fr.

Pour les Trophées et Grands Prix Seniors, deux classements par série doivent être établis :

- Un classement tous joueurs confondus.
- Un classement Seniors 2.

## LE CODE DE COMPORTEMENT

### **Interdiction de fumer**

L'interdiction de fumer, comme prévue dans le Vademecum fédéral, est étendue à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue (Jeunes, Adultes, Mid Amateurs, Seniors et Vétérans) et de ses Comités Départementaux.

### **Accompagnateur Compétitions Jeunes**

Pendant tout le déroulement d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

